Image not found or type unknown

Statut freelance en France

Par **msdea**, le **22/01/2013** à **12:53**

Bonjour,
En contrat aux Etats-Unis en tant que "Independent contractor", est-ce que j'ai besoin d'un statut d'auto-entrepreneur en France?
Sur la déclaration d'impôts, je n'ai besoin que de préciser le montant des revues perçus à l'étranger, donc cela ne me donne aucune piste sur un statut particulier que je devrais avoir.
Je précise: je cumule avec un emploi à plein temps (donc pas d'intérêt pour moi d'avoir un statut auto-entrepreneur et payer 2 fois les contributions sociales) et l'entreprise états-unienne n'a pas besoin que je produise une facture.
Je vous remercie!

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés